



Code Sportif Régional Snooker

Ligue de Billard

des Hauts de France

Sommaire

1. Organisation et fonctionnement des compétitions individuelles	3
2. Déroulement des rankings régionaux	5
2.1 Pour le secteur Nord-Pas de Calais	5
2.2 Pour le secteur Picardie	7
3. Classement et barème des points	8
4. Tenue et comportement	9
5. Arbitrage	11
6. Coordonnées utiles	11

1. Organisation et fonctionnement des compétitions individuelles

1.1 Définition

La ligue des Hauts de France est composée de deux secteurs, le secteur Nord-Pas de Calais et le secteur Picardie. Ces deux secteurs organisent des tournois appelés aussi « Rankings » Ils se déroulent sur une journée le dimanche pour les deux secteurs.

Leur nombre est laissé libre par la Commission Nationale Snooker pour toutes les régions de France. Ils seront au nombre de 6 cette saison. Une finale sera organisée entre les deux secteurs pour déterminer les qualifiés pour le championnat de France Toutes Catégories.

1.2. Droit de participation

Seuls les licenciés de la Fédération Française de Billard, affiliés à un club du Nord-Pas de Calais peuvent participer aux rankings du secteur Nord-Pas de Calais.

Seuls les licenciés de la Fédération Française de Billard, affiliés à un club de l'Aisne, la Somme et l'Oise peuvent participer aux rankings du secteur Picardie. A titre exceptionnel, pour des raisons géographiques, les licenciés des clubs de Cambrai et du Collectif Blackball du Cambrésis sont autorisés à participer aux rankings du secteur Picardie. Dès lors qu'ils ont choisi leur secteur, ils ne sont plus autorisés à participer aux tournois de l'autre.

1.3. Inscriptions

a) Secteur Nord-Pas de Calais

L'inscription au championnat Nord-Pas de Calais est gratuite. Par conséquent, il n'y a pas de gains en jeu au cours des tournois régionaux.

L'inscription à un tournoi se fait sur cuescore.

La date limite d'inscription à un ranking est le mercredi précédent le tournoi à minuit. Elle engage la responsabilité individuelle de chaque joueur.

La liste des joueurs par division est publiée sur le site de la ligue. Chaque joueur doit obligatoirement en prendre connaissance. Elle tient lieu de convocation.

L'heure de début du match y figure.

b) Secteur Picardie

L'inscription au championnat Picardie est fixée à 10€ par ranking pour l'achat des coupes et trophées de fin de saison.

L'inscription à un tournoi se fait sur cuescore.

La date limite d'inscription à un ranking est le mercredi précédent le tournoi à minuit. Elle engage la responsabilité individuelle de chaque joueur.

La liste des joueurs est publiée sur le site de la ligue. Chaque joueur doit obligatoirement en prendre connaissance. Elle tient lieu de convocation. L'heure de début du match y figure.

1.4. Délais

Pour être validée, toute inscription doit être effectuée en ligne avant la date de clôture des inscriptions, c'est-à-dire le mercredi précédent la compétition à minuit. Passé ce délai, plus aucune inscription ne peut être acceptée.

1.5. Annulation

Toute annulation au-delà du délai imparti sera étudiée par le responsable sportif quant aux sanctions et pénalités possibles auxquelles le joueur s'expose.

Pour le secteur Picardie, l'inscription restera due. En cas de force majeure, le joueur doit rapidement contacter par mail et/ou par téléphone Isabelle Mortreux ou Philippe Proix.

1.6. Tirage au sort

Le tirage au sort se déroule le jeudi précédent chaque tournoi. Il est sous la responsabilité des responsables snooker Hauts de France. La liste des joueurs est publiée sur le site de la ligue avec les horaires de convocation.

1.7. Obligations de la ligue

La ligue est représentée par les responsables sportifs snooker : Philippe Proix et Isabelle Mortreux.

La ligue doit pour cette saison :

- organiser le tirage au sort,
- fournir toutes les feuilles de match relatives au tournoi et le procès-verbal de la compétition

1.8. Obligations du club hôte

Le club hôte doit :

- mettre les tables à disposition
- prévoir un directeur de tournoi
- prévoir un arbitre pour la finale

2. DEROULEMENT DES RANKINGS REGIONAUX

2.1 Pour le secteur Nord-Pas de Calais

a) Système de jeu

Selon le nombre de compétiteurs, le championnat s'organisera en 1, 2 ou 3 divisions. Les 16 premiers du classement final de la saison précédente débutent la compétition en division 1 lors du 1^{er} ranking. Les autres joueurs débutent la compétition en division 2 ou en division 3 (sélection des joueurs en fonction de leur classement final de la saison précédente ou absence de classement).

Exceptionnellement, pour la saison 2023/2024, c'est le classement final prenant en compte les 5 meilleurs rankings qui sera utilisé pour déterminer les joueurs de la division 1.

b) Elaboration des divisions

- La division 1 est composée de 16 joueurs. Elle reste fixe pendant 2 tournois consécutifs (1 et 2 ; 3 et 4 ; 5 et 6). A l'issue des 2 tournois, le classement D1 est mis à jour et les 4 derniers de ce classement descendent en division 2. En cas d'égalité, c'est le classement ranking final de la saison précédente (6 tournois) qui départagera les joueurs. Le classement D2/D3 est remis à jour et les 4 premiers de ce classement montent en division 1. En cas d'égalité, c'est le classement ranking final de la saison précédente (6 tournois) qui départagera les joueurs.
- Divisions 2 et 3 :
 - 16 joueurs ou moins inscrits : une seule division D2
 - entre 17 et 19 joueurs inscrits : une seule division D2 avec un format adapté
 - plus de 20 joueurs inscrits : D2 à 16 joueurs et D3 avec les joueurs restants.

c) Lieux des compétitions

L'attribution des lieux de compétition se fera en fonction du nombre de tables disponibles à Dunkerque, à Ronchin et à Arras.

Les divisions 1 et 2 se jouent en alternance à Ronchin ou à Dunkerque. Pour le premier ranking, la division 1 se jouera à Dunkerque et la division 2 se jouera à Ronchin.

La division 3 se joue à Arras.

d) Format de jeu

- Pour les divisions 1 et 2, le format utilisé sera un double KO puis élimination directe à partir des quarts.
- Pour la division 2, si le nombre de joueurs est supérieur à 16, les tours de qualifications se joueront en une frame sèche. A partir des quarts, les matchs se joueront en best of 3.
- Pour la division 3, le format sera adapté en fonction du nombre de participants.

e) Détermination des joueurs de chaque division pour le tournoi ranking suivant

Tous les deux tournois, les classements de division 1 et de divisions 2/3 sont remis à zéro.

La division 1 sera composée des 12 premiers joueurs du classement de D1 et des 4 premiers de la division 2. Elle reste fixe pour les 2 tournois.

La division 2 sera composée des 4 joueurs descendant de division 1 et des 12 premiers joueurs de D2, en cas de division 3, le reste des joueurs. Elle n'est pas fixe pour les 2 tournois et dépend du nombre d'inscrits.

En cas d'égalité, il sera pris en compte le classement régional de la saison précédente.

f) Têtes de série

La désignation des têtes de série se fait :

- Pour le premier tournoi, suivant le classement Nord-Pas de Calais final de la saison précédente (les 4 premiers ou le(s) suivant(s) en cas de non-reprise de compétition)
- Pour les autres tournois, suivant le classement Nord-Pas de Calais de la saison en cours (les 4 premiers ou le(s) suivant(s) en cas d'absence)

g) Remplacement d'un joueur absent

Tout joueur qui déclare son absence après le tirage au sort devra la justifier.

Le joueur absent non excusé se verra refuser la participation au ranking suivant.

La division 1 étant figée pour 2 tournois, un joueur de cette division ne peut être remplacé. Un blanc sera laissé dans le tableau.

Si un joueur des autres divisions déclare son absence après le tirage, un blanc sera laissé dans le tableau.

2.2 Pour le secteur Picardie

a) Système de jeu

Le championnat se déroulera en 1 seule division.

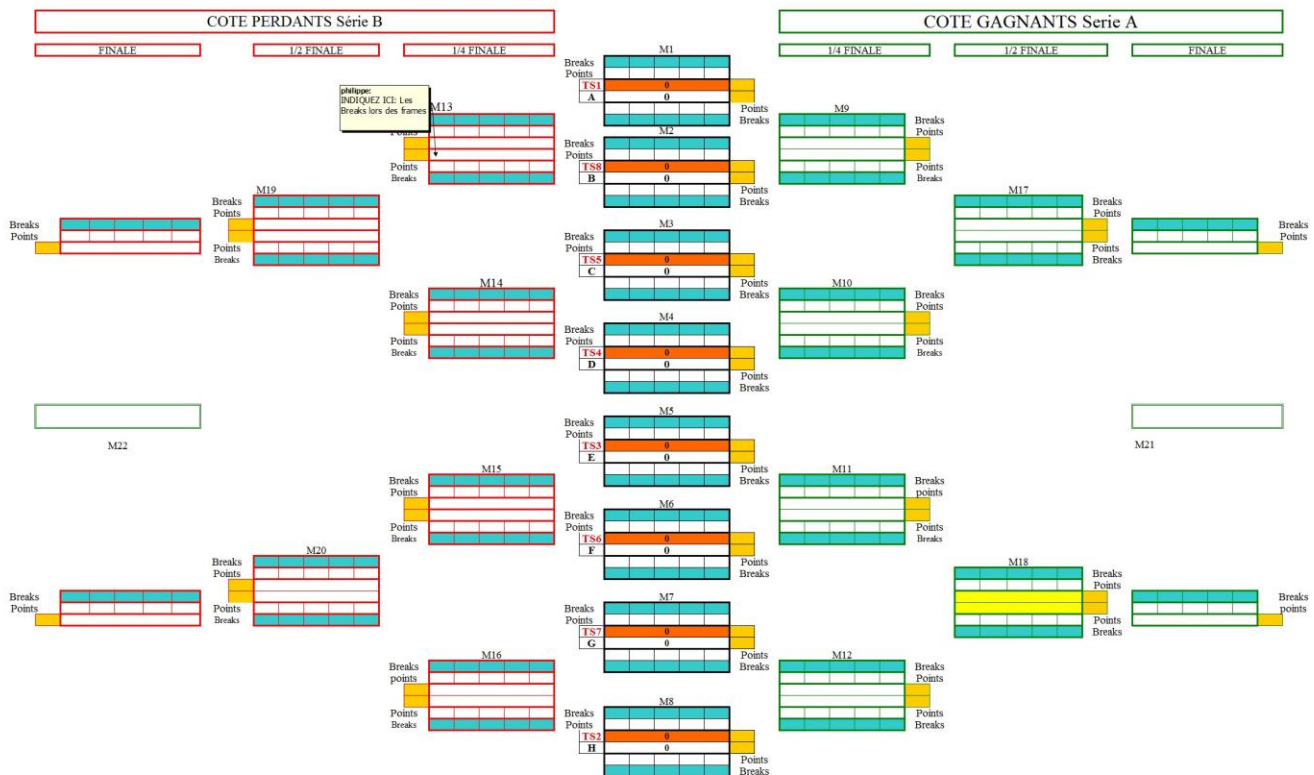
b) Lieu de la compétition

Les tournois rankings se déroulent au club de St Quentin.

c) Format de jeu

Il sera déterminé en fonction du nombre de participants.

- Moins de 13 joueurs, les tableaux double KO seront privilégiés, puis demi-finales et finale.
- 13 joueurs et plus, le tableau utilisé sera le suivant :



d) Têtes de série

La désignation des têtes de série se fait :

- Pour le premier tournoi, suivant le classement Picardie final de la saison précédente
- Pour les autres tournois, suivant le classement Picardie de la saison en cours.

- En cas d'égalité, le classement Picardie de la saison précédente sera pris en compte ou le classement national (en cas de nouvelle égalité).

e) Remplacement d'un joueur absent

Dans le cas où un joueur déclare son absence au responsable sportif avant le tirage, une seule et unique procédure est appliquée. Le suivant au classement, parmi la liste des inscrits, remplace le joueur absent.

En cas d'égalité, il est pris en compte :

- Le mieux placé au classement régional en cours sinon en fin de saison précédente pour le 1^{er} ranking
- En cas de nouvelle égalité, le mieux placé au classement national de la saison en cours ou à défaut le mieux placé au classement national de la saison précédente.

Si un joueur déclare son absence après le tirage, un blanc sera laissé dans le tableau. Il devra justifier de son absence et s'acquitter de son inscription. Le joueur absent non excusé se verra refuser la participation au ranking suivant.

3. Classement et barème des points

a) Attribution des points

Pour le secteur Nord-Pas de Calais

Si 16 compétiteurs :

Entre 16 et 48 compétiteurs :

DIVISION 1		DIVISION 1		DIVISION 2		DIVISION 3	
1 ^{er}	300	1 ^{er}	300	1 ^{er}	250	1 ^{er}	210
2 ^{ème}	280	2 ^{ème}	280	2 ^{ème}	235	2 ^{ème}	200
3 ^{ème} et 4 ^{ème}	261	3 ^{ème} et 4 ^{ème}	261	3 ^{ème} et 4 ^{ème}	221	3 ^{ème} et 4 ^{ème}	191
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	243	5 ^{ème} à 8 ^{ème}	243	5 ^{ème} à 8 ^{ème}	208	5 ^{ème} à 8 ^{ème}	183
9 ^{ème} à 12 ^{ème}	226	9 ^{ème} à 12 ^{ème}	226	9 ^{ème} à 12 ^{ème}	196	9 ^{ème} à 12 ^{ème}	176
13 ^{ème} à 16 ^{ème}	210	13 ^{ème} à 16 ^{ème}	210	13 ^{ème} à 16 ^{ème}	185	13 ^{ème} à 16 ^{ème}	170
				17 ^{ème} à 19 ^{ème}	175		

Pour le secteur Picardie

Moins de 13 joueurs		13 joueurs et plus			
1 ^{er}	300	Côté gagnant		Côté perdant	
2 ^{ème}	280	1 ^{er}	300	1 ^{er}	247
3 ^{ème} et 4 ^{ème}	261	2 ^{ème}	280	2 ^{ème}	227
3 ^{èmes} de poule	247	3 ^{ème} et 4 ^{ème}	261	3 ^{ème} et 4 ^{ème}	208
4 ^{èmes} de poule	208	5 ^{ème} à 8 ^{ème}	247	5 ^{ème} à 8 ^{ème}	190

Les deux classements (secteur Picardie et Nord-Pas de Calais) seront remis à jour à l'issue de chaque tournoi.

b) Places qualificatives pour le championnat de France Toutes Catégories **Les points des 6 tournois ranking sont comptabilisés dans le classement.**

La commission nationale snooker communiquera alors le nombre de places qualificatives pour le championnat de France toutes catégories.

Une finale regroupant 6 joueurs au maximum (qui s'engagent à participer au championnat de France TC) sera organisée pour déterminer le ou les qualifiés pour le championnat de France toutes catégories. Elle ne donne pas lieu à des points aux classements régionaux. Les joueurs déjà qualifiés (champion de France en titre / joueurs qualifiés par le play-off) ne peuvent pas participer à cette finale. Le nombre de joueurs de chaque secteur sera déterminé en fonction du nombre de participants aux tournois ranking. En cas de désistement d'un joueur qualifié à la finale, la place sera redistribuée uniquement à l'un des 2 joueurs suivants en fonction du classement régional du secteur.

4. Tenue et comportement

Les tenues homologuées pour les tournois rankings Hauts de France sont les tenues officielles décrites dans le code sportif national snooker.

La tenue sportive réglementaire décrite ci-dessous est commune aux 4 disciplines fédérales (carambole, blackball, billard américain et snooker), et ce pour toutes les phases de jeu et à tous les niveaux de tournois et championnats, à l'exclusion du Blackball Master.

A. Tenue sportive commune à toutes les disciplines et toutes les phases de jeu.

- polo, manches courtes ou longues, rentré dans le pantalon (polos d’arbitres interdits aux joueurs)
- pantalon de ville de couleur unie (jean et survêtements interdits)
- chaussettes, mi-bas ou bas ;
- chaussures fermées de couleur unie

B. Autres éléments sur la tenue sportive

L’écusson ou logo du club et/ou des armoiries de la ville doit être placé sur la poitrine à gauche, côté cœur. L’inscription dans le dos du nom de la ville du club du joueur est autorisée.

C. Publicité

La publicité est autorisée exclusivement pour des produits conformes à la législation en vigueur, notamment en ce qui concerne les produits ou services dont la publicité est réglementée ou interdite dans le cadre des activités sportives. Peuvent être interdites les tenues qui présentent une incompatibilité entre le contenu d’une publicité et les chaînes de TV qui retransmettent.

La surface totale de l’ensemble des emplacements publicitaires n’est pas limitée mais est placée sur le haut du corps. L’organisateur peut imposer la marque de son sponsor ; dans ce cas, cette publicité vient en supplément de la ou des marques personnelles des joueurs.

D. Dispositions diverses

Dans le cas d’une compétition par équipes, le haut de la tenue sportive doit être identique pour tous les joueurs de l’équipe.

Le directeur de jeu peut refuser la participation à la compétition d’un joueur dont la tenue n’est pas conforme aux dispositions ci-dessus.

Le fair-play est de rigueur dans toutes les compétitions. Le téléphone portable doit être en mode silencieux pendant toute la durée de la compétition. De plus, il n’est toléré aucun comportement agressif entre les joueurs et/ou le directeur de jeu.

Tout joueur est tenu de se présenter au directeur de jeu à l'heure prévue. S'il ne le peut pas, le joueur téléphone à la salle pour en informer le directeur de jeu. Dans ce cas, pour raison valable, un délai peut lui être accordé. Dans le cas contraire, il se verra attribuer une frame de pénalité (5 minutes de retard) ou la perte du match (15 minutes de retard)

5. Arbitrage

5.1. Fonctionnement

A défaut d'arbitres présents (non joueurs), les joueurs jouent en auto-arbitrage, lors de chaque ranking régional mais il est souhaitable, pour le bon déroulement du tournoi, que chaque joueur arbitre au moins un match.

Le nombre de « miss » maximum consécutifs est limité à 3. Le joueur a alors le choix de jouer ou de refaire jouer son adversaire à l'endroit où s'est arrêtée la bille blanche ou encore il a bille libre, c'est-à-dire qu'il peut placer la bille blanche n'importe où sur la table (pas seulement dans le dé).

Le directeur de jeu peut décider d'arrêter une frame si le joueur, hors score, a plus de 3 snookers à réaliser pour revenir dans les points.

5.2 Réclamations

Au cas où un différend intervient entre deux joueurs sur un point de règlement de jeu, le directeur de jeu est sollicité. Ses décisions ne peuvent se faire que sur phase arrêtée et elles sont irrévocables.

Aucune réclamation ne peut être faite en fin de frame.

6. Coordonnées utiles

Responsables snooker Hauts de France :

- Philippe Proix : proix.philippe@sfr.fr
- Isabelle Mortreux : isabelle.mortreux@ffbillard.com

Référent club BCCO Ronchin :

- Geoffrey Letellier : geoffrey.letellier.59@gmail.com

Référent club USD Billard (Dunkerque) :

- Maxime Van Mellaerts : max.vm@live.fr

Référent club Arras

- Jean-Luc Gruda : grudski@icloud.com

Coordonnées BCCO Ronchin
RUE PIERRE DUPONT STADE LEO LAGRANGE
SALLE ELISABETH DUPONT
59790 RONCHIN
09 81 67 92 79
contact@bccoronchin.fr

Coordonnées US Dunkerquoise
3 PLACE PAUL ASSEMAN
SOUS SOL PISCINE PAUL ASSEMAN
59140 DUNKERQUE
03 28 66 91 83
usdbillard@sfr.fr

Coordonnées Billard Club Arras
RUE PAUL CLAUDEL
62000 ARRAS
03 21 23 33 96
arras.billardclub@free.fr

Coordonnées ABSQ
ESPACE HENRI MATISSE
3 RUE THEOPHILE GAUTIER
02100 ST QUENTIN
03 23 65 31 23
sq.billard@gmail.com